



**AVENANT A LA CONVENTION SPÉCIFIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE BOURSES  
POUR DES PROFESSIONNELS ARGENTINS DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES  
ENTRE LA DIRECTION DU CABINET DES MINISTRES, LA FONDATION YPF, L'INSTITUT FRANÇAIS  
D'ARGENTINE ET L'AGENCE CAMPUS FRANCE**

Entre la DIRECTION DU CABINET DES MINISTRES, domiciliée à Buenos Aires, Balcarce 50 représentée par Madame Marta Patricia LEONE (Magister), Coordinatrice Général de l'UNIDAD EJECUTORA BEC.AR BEC.AR, désignée ci-après sous le nom **UNIDAD EJECUTORA BEC.AR**;

La FONDATION YPF, domiciliée à Buenos Aires, Macacha Güemes 515, Piso 28, désignée ci-après sous le nom **FYPF**, représentée par Madame Silvina Oberti, Directrice Exécutive;

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARGENTINE, domicilié à Buenos Aires, Basavillbaso 1253, désigné ci-après l'**INSTITUT**, représenté par Monsieur Jean-François GUEGANNO, Directeur;

CAMPUS FRANCE, domicilié à Paris 75010, 28 rue de la Grange aux Belles, désigné ci-après **CAMPUS FRANCE**, représenté par Monsieur Antoine GRASSIN, Directeur Général; dans le cadre de :

- la LETTRE ACCORD signée le 11 décembre 2012 entre la DIRECTION DU CABINET DES MINISTRES et l'AMBASSADE DE FRANCE en ARGENTINE,
- la CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES EN FRANCE POUR PROFESSIONNELS ARGENTINS, DE NIVEAU MASTER (M2), en date du 8 mars 2013, y de son AVENANT A LA CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES EN FRANCE POUR PROFESSIONNELS ARGENTINS, NIVEAU MASTER (M2) du 25 mars 2014
- La CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES DE TROISIÈME CYCLE DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ENERGIES RENOUVELABLES DESTINÉES AUX PROFESIONNELS ARGENTINS signée le 2 Octobre 2013
- La CONVENTION SPÉCIFIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES POUR PROFESSIONNELS ARGENTINS DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES signé le 4 juin 2014

Conviennent de signer le présent AVENANT A LA CONVENTION SPÉCIFIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE BOURSES D'ETUDES POUR PROFESSIONNELS ARGENTINS DANS LE DOMAINE DES HYDROCARBURES, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (la Convention) ad referendum de Monsieur le Chef de Cabinet des Ministres.

 J. G. M.  
ACUERDO N°

31

Fg

J. G. M.  
PROY.

4394



Jefatura de Gabinete de Ministros  
Presidencia de la Nación



**CLAUSE 1 - OBJET:** L'objet du présent AVENANT est de modifier la CLAUSE 6 de la « Convention » et de renouveler la durée de celle-ci.

**CLAUSE 2 – RENOUELEMENT DE LA CONVENTION:** La « Convention » est renouvelée jusqu'au PREMIER (1) jour du mois de novembre DEUX MILLE SEIZE (2016).

Les PARTIES pourront notifier au moins TROIS (3) mois avant leur intention de ne pas la renouveler. Sous aucun motif, l'éventuelle révocation de la convention ne suppose la fin de la bourse en cours ni sa reconduction.

**CLAUSE 3 :** Il est convenu que le présent avenant ainsi que les autres articles de la "Convention", constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties. Par ailleurs, le présent avenant modifie la Convention selon les modalités énoncées et reste en vigueur dans tous les éléments qui n'ont pas été expressément altéré et/ou modifié par la présente.

Fait à BUENOS AIRES, le 3 juin 2015. Il est procédé à la signature de QUATRE (4) exemplaires originaux, en espagnol et en français, de la même teneur et à une seule fin. Les deux versions sont considérées authentiques.

AC. N° DO N°  
340  
[Signature]

[Signature]

Pour la DIRECTION DU CABINET DES MINISTRES

Coordinatrice Général du Programme BEC.AR.

Marta Patricia LEONE

J. G. M. PROY.  
4394  
[Signature]

2

[Handwritten signature]

[Handwritten signature]

1574

INSTITUT  
FRANÇAIS  
ARGENTINE

CAMPUS  
FRANCE  
campusfrance.org



Jefatura de  
Gabinete de Ministros  
Presidencia de la Nación

FUNDACIÓN  
YPF



*J.F.*

- Pour l'INSTITUT FRANÇAIS D'ARGENTINE

Directeur

Jean-François GUEGANNO

*[Signature]*  
Olivier CHICHE-FORTICHE  
Directeur de la Coordination Géographique

- Pour CAMPUS FRANCE

Directrice Générale

Béatrice KHAIAT

*[Signature]*

- Pour la FONDATION YPF

Sra. Silvina OBERTI

*[Signature]*

3

J. G. M.  
ACUERDO Nº  
370  
Fn

J. G. M.  
PROY.  
4394  
JF

*[Signature]*